


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

ESPACE PRESSE

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX
01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 19 décembre 2017

Vacances de Noël : quelques rappels de la douane française pour « voyager tranquille »

Vous arrivez en France ou souhaitez vous rendre à l'étranger pour profiter des fêtes de fin d'année, la douane vous rappelle qu'il est important de se renseigner au préalable afin de « voyager tranquille ».

Passer les frontières avec ses cadeaux, quelques bouteilles ou des produits gastronomiques, voyager avec son animal de compagnie, transporter des médicaments pour son traitement personnel, réaliser des achats en détaxe en France ou à l'étranger ou tout simplement éviter les produits interdits dans ses bagages..., autant de bonnes raisons d'aller consulter les différents supports d'information de la douane française pour vous éviter toute mauvaise surprise au départ ou à l'arrivée !

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet et nos différentes publications :

- sur le **site** de la douane : www.douane.gouv.fr et notamment sa rubrique [Voyagez en toute tranquillité](#) ;
- sur la brochure d'information : [Voyagez tranquille !](#) ;
- via une **application mobile** disponible gratuitement sur l'[AppStore](#) et [Google Play](#) (ref. "Douane française"). DouaneFrance.mobi est également accessible sous forme d'application web pour tous les mobinautes quels que soient le type et la marque de l'appareil ;
- via le centre d'appel « Info douane service » au 0 811 20 44 44.

La douane française vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Contact presse : presse@douane.finances.gouv.fr – 01 57 53 41 03